

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 10 (1922)

Heft: 141

Artikel: De-ci, de-là...

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-257385>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

l'avis des femmes n'est presque jamais demandé. On ne semble pas avoir l'idée que cela puisse les intéresser ! Il paraîtrait presque même que cette question ne les concerne pas tant nos réformateurs — que l'on ne peut pourtant pas accuser d'avoir gardé leur foi dans le rôle de la cigogne ! les passent sous silence avec désinvolture ! Et pourtant leur manière de juger de cette question ne serait-elle pas aussi utile à entendre ?

Nous ne voudrions pas que ce qui précède soit interprété comme une opposition de parti-pris à la notion du sursalaire familial. Car nous ne demandons qu'à améliorer le sort souvent si dur, qu'à faciliter la vie souvent si pénible, de ceux qui travaillent, et toute réforme dans ce sens mérite d'être sérieusement étudiée. Mais ne convient-il pas d'autre part d'éviter les emballements faciles, source souvent de déceptions, lorsqu'il faut constater que le remède a marché à l'encontre de ce que l'on en attendait ? Nous serions très heureuse toutefois qu'un autre collaborateur ou une autre lectrice du *Mouvement* voulût bien reprendre nos objections pour les réfuter. Car de ces échanges de vues ne peut naître qu'une compréhension plus large, en même temps qu'ils constituent un élément de cette éducation sociale et économique que nous ne cessons de réclamer pour la femme.

J. GUEYBAUD.

De-ci, De-là...

Sport féminin.

La dernière semaine d'avril ont eu lieu à Monte-Carlo des jeux athlétiques féminins, qui non seulement ont obtenu un énorme succès, mais encore, à notre avis, ont prouvé les qualités d'agilité, d'endurance et de *self control* auxquelles peuvent parvenir les femmes tout comme les hommes. Huit pays étaient représentés, parmi lesquels la Suisse, par la Section féminine de l'Urania F. C. Genève. Nos compatriotes ont partout obtenu un rang très honorable, notamment à la course (classées deuxième) et au lancement du javelot, où M^{lle} Pianzola a remporté la première place, laissant derrière elle des sportives aussi expérimentées que des Anglaises ou des Tchécoslovaques.

Ceci ne fait-il pas penser à telle statuette antique de femme, toute de souplesse et d'élan, et que nous voilà loin du type de la jeune fille engoncée dans sa crinoline ou étranglée dans son corset qui fut l'idéal de nos grand'tantes !

guerre avait laissé une trace profonde et douloureuse dans le cœur de toutes ces femmes ; j'ai constaté chez la directrice, qui m'a du reste laissé l'impression d'une femme d'élite, j'ai constaté, dis-je, une crainte extraordinaire de tout esprit de compétition. Dans son école, on fait peu de matches interscolaires de basket ball, et si elle pouvait ne pas tenir compte du formidable courant sportif actuel, elle les supprimerait complètement.

Les jeunes filles de 13 à 17 ou 18 ans ne sont plus groupées en classes, mais en « maisons », dont chacun porte le nom d'une ville célèbre par ses collections d'œuvres d'art : Florence, Rome, etc. On vise ainsi à développer l'esprit de coopération tel qu'il existe dans le jeu, car, c'est dans cet esprit, que réside la grande valeur psychologique du jeu au point de vue éducatif. Chaque maison comprend environ 25 jeunes filles et à sa tête une maîtresse dont le rôle est d'être « tutor » c'est-à-dire conseiller d'études ; elle aide les élèves à établir leur horaire, leur programme, et veille à ce que celui-ci soit composé suivant une norme, mais en tenant compte pourtant des facultés individuelles (système des classes mobiles des écoles nouvelles). Chaque maîtresse spéciale est naturellement seule juge et responsable de sa branche et du développement ou de la somme de connaissances de chaque élève. Ce système donne une grande place à l'option et il serait inexact de ne pas reconnaître que l'école m'a laissé une forte impression d'ordre et de discipline. Permettez-moi de souligner en passant que l'éducation physique n'est jamais optionnelle et qu'il est bien spécifié qu'elle doit être suivie chaque trimestre. Il m'a paru du plus haut intérêt de voir une école officielle de jeunes filles, conduisant à la maturité, organisée sur des bases tout-à-fait nouvelles, bases que j'ai

Ceux qui s'en vont.

On apprendra avec regret la mort de M. Jean Finot, directeur de la *Revue*, mais surtout connu dans nos milieux par son active propagande antialcoolique et féministe. Fondateur de la Société antialcoolique *l'Alarme*, il venait de publier, il y a quelques semaines à peine, un ouvrage important, *Sa Majesté l'Alcool*. En matière de féminisme, son volume *Préjugé et problème des sexes* est devenu classique, et par sa collaboration aux journaux féministes français, par les articles qu'il répandait dans la grande presse, par son optimisme réconfortant, et sa claire vision de ce que pouvait et devait être notre cause, il lui a rendu les plus grands services. Le féminisme français tout particulièrement fait ici une perte sensible.

Une femme compositeur de musique

On vient de représenter à Nice avec grand succès un opéra comique *Fleur de Pêcher*, écrit sur un conte chinois par M^{me} Cécile Simon, déjà auteur de plusieurs poèmes symphoniques, de mélodies, etc., et qui, chose tout spécialement intéressante pour nous, est la fille d'une féministe française bien connue, M^{me} Eugène Simon. Qui donc pourra dire maintenant : a) que les femmes n'ont pas une mentalité créatrice ; b) que le féminisme est une doctrine de morose stérilité?...

Les 93 ans d'une pionnière du suffrage féminin.

C'est de Mrs. Haslam qu'il s'agit, dont l'anniversaire a donné lieu récemment, à Dublin, à une touchante manifestation de reconnaissance de la part des Associations féministes de Grande-Bretagne. Malheureusement, M. Haslam, qui fut le collaborateur fidèle et dévoué de sa femme dans tout son long travail suffragiste, et qui eut aussi fermement qu'elle foi dans la justice de cette cause, n'est plus là pour partager avec elle la gratitude émue de celles qui doivent tant à ce couple bienveillant et convaincu.

Enseignement privé et contrat de travail.

On nous écrit :

C'est un auditoire malheureusement trop restreint que M. Albert Picot, avocat, a tenu sous le charme de son exposé clair et vivant, pendant toute une soirée, dans une séance organisée sur ce sujet par l'Association professionnelle de l'Enseignement libre. Les engagements réciproques que contractent le professeur et celui qui l'engage sont prévus dans le Code des Obligations et soumis aux mêmes conditions que tout autre contrat liant un employeur et un employé. Ce contrat prend naissance à l'instant où deux volontés s'accordent, et il peut être conclu par simple consentement oral et même tacite. Une fois conclu, le contrat exerce son action, et si l'employé a pris l'engagement d'exécuter lui-même et en conscience le travail promis, par le même fait l'employeur s'engage à procéder au paiement du salaire avec ponctualité. Enfin, point essentiel, quand et comment le contrat prend-il fin ? Ceci est une question importante, car trop souvent, dans le public on croit pouvoir, sans aucun avertissement préalable, donner congé à un professeur, qui se trouve parfois ainsi être dans de tristes conjonctures. Lorsque le contrat est fait sans qu'on fixe la durée d'engage-

ment souvent entendu qualifier d'utopistes et d'irréalisables. Mais il est de la plus grande évidence qu'un essai semblable ne peut être tenté qu'avec un personnel enseignant intimement persuadé de l'excellence de ce système, et qui considère sa tâche avec un haut idéal moral ; sans cette condition *sine qua non* on irait au devant d'un échec certain. Nous avons rencontré ce système de « maisons » dans d'autres « secondary schools », même dans une « central school », mais il est alors employé surtout afin que les élèves aient elles-mêmes la discipline en main et que le bon ordre de l'école soit leur œuvre. Dans une école vue à Croydon par exemple, il n'y a pas de coercition et c'est le comité directeur des quatre maisons qui admoneste ses compagnes lorsque leur conduite laisse à désirer.

L'Éducation physique.

L'éducation physique tient une large place dans les programmes scolaires anglais et je m'en voudrais de ne pas vous en dire quelques mots.

Au point de vue méthode, tout ce que j'ai vu m'a donné une grande satisfaction : on applique partout les grands principes du génial Suédois Pierre Henri Ling. Cela m'a paru du plus haut intérêt que de voir ce peuple, sportif par excellence, en arriver à adopter pour ses écoles, son armée et sa flotte, ce que l'on a appelé la « gymnastique suédoise ». J'ai vécu à nouveau les fortes impressions que j'ai ressenties en Suède lors de mes études à l'Institut Royal et Central de Gymnastique à Stockholm. On considère le professeur d'éducation physique comme l'égal d'un professeur de latin ou de mathématique et l'on n'a pas pour lui ce léger sourire protecteur qu'il rencontre encore si fréquemment chez nous. Dans telle « secondary school » l'en-



Association Suisse pour le Suffrage Féminin

(Schweizerischer Verband für Frauenstimmrecht)

XI^{me} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

A NEUCHÂTEL (SALLE DU GRAND CONSEIL, CHATEAU)

Samedi 27 et Dimanche 28 Mai 1922

ORDRE DU JOUR :

Samedi 27 mai, à 2 h. 1/2 précises : Séance publique

1. Appel des délégués. — 2. Rapport du Comité.
3. a) Rapport financier. b) Fixation du taux de la cotisation pour 1922-23
4. Elections a) du Comité Central. b) de la présidence. c) de deux vérificateurs des comptes. — 5. Lieu de la prochaine assemblée générale (*proposition de Bâle*). — 6. Modifications aux statuts: institution de membres individuels (*proposition de Berne*). — 7. Subvention aux nouvelles Sections qui reçoivent l'Assemblée générale (*proposition de Schaffhouse*). — 8. Création d'un Secrétariat Central (*proposition du Comité*). — 9. Résolution en faveur d'un désarmement général par entente internationale (*demande de la Ligne américaine des femmes électriques*). — 10. Appel financier du Comité de l'Alliance internationale pour le Suffrage féminin et collecte. — 11. Cours de vacances de 1922. — 12. Communications diverses et propositions individuelles.

Samedi 27 mai, à 8 h. 1/4 : Assemblée publique

(AULA DE L'UNIVERSITÉ)

LA FEMME ET LE CODE PÉNAL FÉDÉRAL
Conférence par M^{me} Leuch-Reineck (Berne)

Dimanche 28 mai, à 9 h. du matin : Séance publique

1. De l'attitude que doivent prendre les suffragistes quand le droit de vote leur a été refusé (*Proposition de Genève*).
2. Des entraves que met au travail social des femmes leur minorité politique. (*Rapport de Vaud: M^{me} K. JOMINI*).

Dimanche 28 mai, midi et quart : Dîner en commun

(Hôtel Terminus ::: Carte à 5 fr.)

THÉ DANS LES JARDINS DU PALAIS ROUGEMONT

N.-B. — Les délégués sont instamment priés de se trouver dès **2 h.** dans la salle des séances pour échanger leur carte de délégation, contre les cartes de vote.
Hôtels recommandés: **Le Home**, rue Louis-Favre (Chambres à un et deux lits: fr. 4.50, petit déjeuner compris). — **Hôtel Terminus** (Chambre, fr. 4.50 et 5.—, petit déjeuner, fr. 1.50). — **Hôtel du Lac** (Chambre, fr. 5.—, petit déjeuner, fr. 1.75).
Logements chez des particuliers: Cordiale invitation des suffragistes neuchâteloises aux déléguées et suffragistes de toute la Suisse. S'adresser aussi bien pour retenir des chambres dans les hôtels que pour loger chez des particuliers, à M^{me} J. Junod, rue Louis-Favre, 7, Neuchâtel, **avant le 20 mai**.
Dîner en commun: Prière de s'inscrire **avant le 20 mai** auprès de M^{me} J. Junod, rue Louis-Favre, 7, Neuchâtel.
Des soupers sont organisés pour le samedi soir: a) souper suffragiste (Le Home, rue Louis-Favre): fr. 2.50. b) souper antialcoolique et abstinent (Cercle féminin, 12, Faubourg de l'Hôpital) fr. 2.—. S'inscrire d'avance auprès de M^{me} Junod, rue Louis-Favre, 7.

N. D. L. R. — Nous espérons très vivement qu'un très grand nombre de suffragistes de la Suisse occidentale tiendra à profiter de cette occasion unique d'entrer en relations personnelles avec les suffragistes d'autres cantons, et notamment avec ceux de la Suisse allemande. Pour nous, Neuchâtel est d'un accès si facile, et tous ceux qui ont assisté, ne fût-ce qu'un jour, à ces rencontres intercantionales, en ont toujours retiré tant de joies et d'encouragement au travail, qu'il serait véritablement dommage que, de Genève comme de Vaud, du Jura comme de Fribourg ou de Berne, on ne vint pas en nombre prouver par sa présence aux suffragistes neuchâteloises à quel point leur invitation a été appréciée.

seignement des jeux était confié à la maîtresse de mathématiques; dans telle autre celui de natation à une maîtresse ayant fait ses études d'économie sociale, dans une troisième enfin c'était à la maîtresse de dessin qu'était échu le plaisir d'apprendre à ses élèves l'art de plonger et de nager sous l'eau. Ni les unes ni les autres ne croyaient démeriter en *collaborant* avec leur collègue trop chargée par l'enseignement de la gymnastique corrective et éducative pour s'occuper encore de celui des jeux et de la natation. J'ai causé longuement avec ces trois femmes et j'ai joui beaucoup de l'intelligence et de la joie qu'elles mettaient à entraîner leurs élèves. Elles en étaient *capables*, car elles avaient eu elles-mêmes une grande pratique du sport d'amateur pendant leur enfance et leur jeunesse; elle en connaissaient les dangers et ne manquaient pas de recourir à la science de leur collègue d'éducation physique si le besoin s'en faisait sentir. Ceci représente un esprit nouveau à qui il serait heureux de voir franchir la Manche pour secouer un peu notre routine continentale.

A côté du *Syllabus for Physical Training* le « Board of Education » a publié un recueil de jeux (*Suggestions in regard to Games*), et, chose nouvelle une notice sur l'art de camper (*Notes on Camping*). Camper! n'importe où, dans un parc, dans un champ, à la lisière d'une forêt, voilà un sport très anglais et dont l'éloge n'est plus à faire. Le climat pluvieux n'a jamais arrêté l'enthousiasme des campeurs britanniques et l'on plante sa tente, presque dans l'eau, avec la plus parfaite bonne humeur! Il existe à Londres un Club de Campeurs (*The Camping Club of Great Britain and Ireland*) qui a confectionné petit à petit, et avec art, tout un matériel léger que l'on peut

transporter avec soi facilement. Les pouvoirs publics ont désiré mettre ce sport à la portée de tous, et l'encouragent en facilitant l'organisation de camps scolaires dans des conditions aussi favorables que possible; n'est-ce pas là contribuer puissamment au développement physique de la jeunesse?

A l'école primaire, on consacre une séance journalière à l'éducation physique et une après-midi par semaine aux jeux de plein air; en été une séance hebdomadaire de natation. A la « Secondary school », 2 séances hebdomadaires d'éducation physique auxquelles s'ajoute la séance de jeux de plein air; pendant la belle saison, une des séances d'éducation physique est transformée en leçon de natation.

Les professeurs d'éducation physique femmes sont admirablement préparées à leur vocation. Il existe en Angleterre 4 grands « Colleges » d'éducation physique offrant une préparation professionnelle universitaire. Leur programme ressemble fort à celui de l'Institut Royal et Central de Gymnastique de Stockholm: rien n'est négligé pour que la culture technique, psychologique et pédagogique des étudiantes soit aussi complète que possible. Quand donc aura-t-on saisi chez nous combien il est important, pour la nation, de donner à ceux qui forgent le corps la même situation morale, intellectuelle et sociale qu'à ceux qui sculptent l'esprit? L'Angleterre, la Belgique, l'Allemagne, les pays Scandinaves, les Etats-Unis, la Bolivie, le Chili, etc., l'ont compris et nous, la plus vieille république du monde, venons à la remorque de tous ces pays et n'avons pas encore réalisé pleinement le vieil adage: *Mens sana in corpore sano*.

Ketty JENTZER.

FIN

ment, le congé doit se donner au moins 2 mois à l'avance si le travail a duré plus d'un an, 14 jours à l'avance, pour la fin d'une semaine, s'il a duré moins d'un an. — Tels sont les points essentiels que M. Picot a touchés et illustrés d'exemples frappants et typiques. On ne peut assez le remercier de l'effort qu'il a fait pour rendre accessibles au grand public des questions trop peu connues et considérées trop souvent, hélas ! comme d'importance secondaire.

Un métier peu banal.

C'est celui — aux Etats-Unis, cela va sans dire — de professeur d'aviation ! Une jeune Française, M^{lle} Jeanne Herveux, a ouvert à cette intention une école dans l'île de Long Island, où, dès 15 heures du matin, par les temps clairs, elle enseigne à ses élèves à piloter un avion. Inutile également de dire que ses élèves se recrutent surtout parmi les Américains, beaucoup plus indépendantes, beaucoup plus sportives que d'autres, et qui, selon M^{lle} Herveux, « ne restent pas à la maison dans les jupes de leur mère, mais conduisent elles-mêmes leurs chevaux, elles-mêmes leur auto, se cherchent elles-mêmes leur mari, et n'ont peur de rien ! »

La carrière de professeur n'est pas d'ailleurs sans aléa. Il faut d'abord l'instrument, et la moindre machine à voler coûte au minimum 3000 dollars ; il faut ensuite le matériel de réparation, un mécanicien qui demande un salaire d'environ 50 dollars par semaine, un hangar, de l'essence, — et enfin des élèves ! Car la majorité des femmes « en âge de voler », soit entre dix-huit et vingt-cinq ans, dépendent le plus souvent d'un père ou d'un mari qui n'est pas toujours disposé à soutenir financièrement les fantaisies aéronautiques de ses filles ou de sa femme ! D'autres débouchés sont, il est vrai, encore ouverts à l'activité des aviatrices, indépendamment de l'enseignement. Par exemple, les postes aériennes, pour lesquelles de nombreux gouvernements créent des organisations nouvelles, et dans lesquelles un pilote gagne de 50 à 100 dollars par semaine. Puis les « Expositions d'aviation », les courses, les rencontres, les fêtes de tous genres. Il n'y a d'ailleurs que fort peu de femmes aviatrices aux Etats-Unis, la mort de Miss Laura Bromwell en ayant récemment diminué le nombre : guère plus de cinq ou six. Mais, d'après M^{lle} Herveux, « une femme qui aime voler ne craindra rien. Elle ne pensera pas que ce soit difficile, dangereux, terrifiant. Elle sera aussi tranquille dans son avion que dans un auto en plein Broadway, et ne se préoccupera que d'une chose : l'endroit où l'on atterrira si le moteur capote. Car, ajoute-t-elle, une femme qui aime vraiment l'aviation sera empoignée par elle, et ce n'est pas un de ces sports que l'on puisse pratiquer, puis interrompre. »

M^{lle} Herveux a débuté dans la carrière en conduisant des automobiles de course. Elle a ensuite piloté le service postal aérien de Paris-Bruxelles, et s'est installée, voici deux ans, aux Etats-Unis, comme professeur. Elle fait partie de la police aérienne de New-York. (D'après *The Woman-Citizen*.)

Notes d'histoire

Les femmes dans l'imprimerie

La publication dans notre avant-dernier numéro de la lettre adressée par trois de nos grandes Associations féminines nationales aux Fédérations typographiques patronales et ouvrières (relativement à l'admission des femmes à la typographie — lettre, qui, pour le dire en passant, paraît avoir été passablement commentée et discutée dans les milieux intéressés, et qui a valu à ces Sociétés quelques réponses significatives — cette publication, donc, nous a amené, à nous, l'envoi d'une brochure, tirage à part de l'ex-Revue *Morale sociale*, et consacrée entièrement à cette question par un fervent défenseur de nos idées, qui a préféré garder l'anonymat. Nous avons trouvé là plusieurs précisions sur le rôle des femmes dans la typographie aux siècles passés que nous résumons ici, pensant bien qu'elles intéresseront nos lecteurs. (Réd.)

Ce serait une erreur de croire que les femmes typistes ont été, comme les ouvrières d'usine, un produit de l'âge du machinisme. Car, et bien qu'aucune histoire définitive n'ait été encore écrite sur la place qu'ont tenue des femmes dans l'imprimerie à ses débuts, des recherches de bibliothèque prouvent cependant qu'au XV^{me} siècle, les femmes ont pratiqué, tout comme les hommes, cette profession, qui était alors un art, et souvent avec le plus grand succès. C'est ainsi qu'on relève dès 1490 le nom de Béatrix van Orroir, femme et mère des célèbres imprimeurs Keyser à Gand. La marque de cette maison, bien connue des bibliophiles, représentait un intérieur d'atelier, où,

à côté de deux hommes debout près de la presse à imprimer, une femme était assise comme compositrice à la casse. A la même époque à peu près, on trouve des noms de femmes imprimeurs à Venise, à Cologne, à Augsbourg.

Le XVI^{me} siècle, qui allait être le grand siècle de la belle typographie, nous présente toute une série de femmes remarquables dans cette profession. C'est ainsi qu'on peut admirer, parmi la collection de la Bibliothèque publique de Genève, un livre d'heures, sur velin, avec superbes encadrements, dû à la maison Thielman Kerver, que dirigea, après la mort de son mari, Yolonde Bonhomme, avec le plus grand savoir-faire. Une autre spécialiste des livres d'heures fut encore Madeleine Bourslette, qui dirigea vers 1550 l'imprimerie de son mari François Regnault, avec autant de goût que d'intelligence, et donna à la marque de cette maison, l'*Eléphant*, une réputation artistique bien méritée. Il en fut de même de Thélie Trechsel, fille d'un célèbre imprimeur lyonnais du siècle précédent, qui fut la meilleure collaboratrice de son mari, Josse Bade, établi à Paris en 1499, et dont la perfection des éditions a rendu le nom illustre. Sur sa marque d'imprimerie également figure une femme comme compositrice. Josse Bade fut le fondateur de toute une dynastie d'imprimeurs, entre autres des Estienne, et dans tous les ateliers de ceux-ci, on trouve des femmes, hellénistes, latinistes remarquables, d'une haute culture littéraire, et d'un sens artistique développé. Car tous les amateurs de beaux livres savent ce que représentait à cette époque la carrière typographique, et si les procédés techniques étaient moins développés que de nos jours, ce qu'exigeait de science et de goût cette profession ! Un des Estienne se plaint, il est vrai, de sa décadence vers la fin du XVI^{me} siècle, et regrette qu'elle soit tombée aux mains des femmes, mais comme c'est à la même époque que la veuve de Jean Bienné prend la direction de l'imprimerie de son mari, d'où vont sortir plusieurs belles éditions du Nouveau Testament en grec, en syriaque et en hébreu, et que sa fille en surveille elle-même les travaux typographiques, cette réflexion peut être interprétée comme une boutade !

Que les femmes soient spécialement qualifiées pour la typographie est encore prouvé historiquement par le fait que la Convention nationale encouragea en 1794 la fondation d'une école pour compositrices d'imprimerie, et que plusieurs publications sorties de cette imprimerie furent considérées comme bien supérieures comme exécution à ce qu'imprimaient des hommes. Et Napoléon I^{er}, qui ne peut certes être taxé de féministe, visitant l'Imprimerie Nationale, déclara tout net, en voyant le travail des compositrices : « C'est un travail de femmes. » Enfin, la grande maison Firmin-Didot employa des femmes, pendant trois quarts de siècle, à la satisfaction générale des chefs : « Comme perfection typographique à laquelle on peut arriver avec des femmes, déclarait en 1883 M. Firmin Didot, je puis vous dire que notre grande collection de classiques grecs, si renommée par sa correction, a été presque toute composée par de jeunes ouvrières... »

Il est vrai que la maison Firmin-Didot eut souvent maille à partir avec des organisations typographiques parce qu'elle employait des femmes. Son imprimerie de Paris dut notamment être transportée en province à la suite de menaces. De même, en 1863, l'imprimeur Paul Dupont se vit contraint, par une menace de grève, de congédier tout son atelier de femmes, les typographes masculins allant jusqu'à invoquer la loi salique pour étayer leurs exigences ! C'était l'interdit sur cette profession qui commençait et qui dure encore de nos jours, preuve en soit la Convention professionnelle suisse de 1918-1922.

Publications reçues

HÉLÈNE CLAPARÈDE-SPIN : *Au nom de l'Humanité...* (1 brochure).

COMITÉ RUSSE DE SECOURS AUX AFFAMÉS EN RUSSIE : *La Famine* (périodique). Genève, Grand'Rue, 25.

Nous tenons à signaler à celles de nos lectrices qui n'ont pas encore été atteintes par les campagnes de conférences cinématographiques du Dr Nansen et de ses collaborateurs, ces publications, indispensables pour faire comprendre, et l'œuvre de solidarité qui s'impose à tous et toutes envers les victimes de l'épouvantable famine en Russie, et le danger que constitue pour notre Europe occidentale ce foyer d'infection et de misère dans notre tout proche Orient. Quelques-uns des récits que publie *la Famine*, de témoins oculaires, délégués de Comités de Secours en Russie, sont tout simplement épouvantables. Et avec 20 fr. suisses, on peut sauver la vie d'un être humain !

MAY COMBE : *Les Infirmières Visiteuses*. 1 brochure.

Nos lecteurs apprendront avec plaisir que la très intéressante